**Cahier de charges : Uber**

À la différence du taxi où le passager choisit la destination, en covoiturage, c'est le conducteur qui offre de partager son véhicule, éventuellement gratuitement et fixe le trajet.

Le système permet aux conducteurs et clients qui se caractérisent par un identificateur, nom, prénom, email et un numéro de téléphone de pouvoir s’inscrire de façon autonome via le site web. Après authentification, un conducteur propose aux passagers de les transporter dans son véhicule sans dépasser le nombre de places limites, pour un trajet qu'il doit lui-même effectuer, et donc à la date et à l'heure qu'il a décidée. Généralement, le lieu de départ, le prix, déterminés à l'avance, est le même pour tout le monde en envoyant une notification aux passagers. À l'arrivée, le conducteur dépose les passagers là où lui-même s'arrête, ou bien à l'endroit que chacun souhaite. Chaque client cherche et effectue une réservation (montant à payer, statut et état de paiement) du trajet souhaité, il peut même refaire sa reservation selon ses exigences, comme il peut l’annulée. De même, le conducteur peut accepter et refuser les demandes. Ainsi il a le droit de consulter, modifier et supprimer son profil.

L’administrateur du système gère les réclamations effectuées par le conducteur. Comme il peut consulter l’évaluation et répondre aux commentaires des clients sur un trajet parcouru.